

Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station

S É A N C E O R D I N A I R E D U 2 A V R I L 2 0 2 4

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville situé, le mardi 2 avril 2024 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur le maire Michel Claveau.

Présents : M. Michel Claveau, Maire
 Mme Émilie Vaillancourt, conseillère # 1
 M. Robin Côté, conseiller # 2
 M. Pascal Vermette, conseiller # 5

Absences motivées :
 Mme Mylène Blackburn, conseillère # 4
 Mme Lily Paquette, conseillère # 6

Formant quorum.

Assiste également à la séance : madame Marie-Ève Roy, directrice générale et monsieur Bryand Tremblay, directeur général adjoint et aux opérations.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION

- 2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.B) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séances ordinaires du 4 mars et du 18 mars 2024;*
- 2.C) *Adoption des procès-verbaux, séances ordinaires du 4 mars et du 18 mars 2024.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉSOLUTIONS

- 4.A) *Règlement 2024-03 ayant pour objet de modifier le règlement 2023-04 modifiant l'entente portant sur l'établissement de la cour municipale commune de la Ville d'Alma - Adoption;*
- 4.B) *Programme d'aide à la voirie locale – Approbation des dépenses pour la reddition de compte 2023;*
- 4.C) *Travail de milieu secteur Sud – Versement 2024;*
- 4.D) *Conseil du patrimoine religieux – Avenant à la convention d'aide financière.*

5. DON ET SUBVENTION

- 5.A) *Centre de formation professionnelle d'Alma – Demande de bourse;*
- 5.B) *Gala reconnaissance 2024 de l'école secondaire Curé-Hébert.*

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

8. LISTE DES COMPTES

9. CORRESPONDANCE

Aucune.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 30, monsieur le maire Michel Claveau préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

2. ADMINISTRATION

**2.A) LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
R.9987.04.2024**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

**2.B) EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 4 MARS ET DU 18 MARS 2024
R.9988.04.2024**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'exemption de la lecture des procès-verbaux des séances ordinaires du 4 mars et du 18 mars 2024 soit acceptée.

**2.C) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 4 MARS ET DU 18 MARS 2024
R.9989.04.2024**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 4 mars et du 18 mars 2024 soit acceptée.

3. DROIT DE PAROLE

Personne ne se manifeste pour le droit de parole.

4. RÉOLUTIONS

**4.A) RÈGLEMENT 2024-03 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT 2023-04 MODIFIANT L'ENTENTE PORTANT SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE D'ALMA - ADOPTION
R.9990.04.2024**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE-STATION**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d’Hébertville-Station a accepté de modifier l’entente concernant les services de la cour municipale par le biais de son règlement 2024-03, et ce, afin de rafraîchir l’entente initiale en modifiant ses termes et ses conditions financières, le tout en conformité avec l’article 24 de la *Loi sur les cours municipales*;

CONSIDÉRANT QUE certains éléments du règlement 2023-04 mentionné doivent être précisés;

CONSIDÉRANT QU’un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné lors de la séance de ce conseil, tenue le 18 mars 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt

ET IL EST RÉSOLU :

d’adopter le présent règlement portant le numéro 2024-03 modifiant le règlement 2023-04, décret et statue ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 : MODIFICATION

Par l’ajout de l’article 8.1 : La municipalité d’Hébertville-Station autorise la conclusion d’une « *Entente modifiant l’entente portant sur l’établissement de la cour municipale commune de la Ville d’Alma* », dont l’entente fait partie intégrante des présentes sous l’annexe A.

ARTICLE 3 : MODIFICATION

Par l’ajout de l’article 8.2 : Le maire ou le maire suppléant est autorisé à signer l’annexe au règlement 2023-04.

ARTICLE 5 : MODIFICATION

Par l’ajout de l’article 8.3 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ARTICLE 6 :

Sauf les présentes modifications, toutes les autres dispositions du règlement numéro 2023-04 et ses amendements continuent de s’appliquer intégralement.

ARTICLE 7 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Greffière-trésorière

Maire

4.B) **PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE – APPROBATION
DES DÉPENSES POUR LA REDDITION DE COMPTE 2023
R.9991.04.2024**

ATTENDU QU’une demande de subvention a été accordée pour une somme de 38 873 \$ pour l’entretien des routes locales admissibles de notre municipalité par le ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil approuve les dépenses, admissibles au volet ERL au montant de 89 354,58 \$, pour un montant subventionné de 38 963 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

4.C) **TRAVAIL DE MILIEU SECTEUR SUD – VERSEMENT 2024**
R.9992.04.2024

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal d'Hébertville-Station procède au déboursé en lien avec l'entente de Service-Travailleur de milieu Secteur Sud pour un montant de 2 256 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

4.D) **CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX – AVENANT À LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE**
R.9993.04.2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire profiter de la subvention du conseil du patrimoine religieux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire apporter des modifications concernant la nature du projet soit de conserver le concept d'avant-projet (architecture) et d'effectuer la mise à jour du carnet de santé.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE demander une mise à jour des soumissions afin de voir la faisabilité de conserver le coût initial du projet en lien avec la demande d'aide financière.

5. DON ET SUBVENTION

5.A) **CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'ALMA – DEMANDE DE BOURSE**
R.9994.04.2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à la majorité des membres présents;

DE ne pas donner un montant d'argent pour cet évènement.

5.B) **GALA RECONNAISSANCE 2024 DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ - HÉBERT**
R.9995.04.2024

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE VERSER un montant de 250 \$ à l'école secondaire Curé-Hébert pour la tenue de leur Gala reconnaissance 2024.

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

8. **LISTE DES COMPTES** **R.9996.04.2024**

PAYABLES MARS 2024	
Nom	Montant
REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS	30.00
CERCLE DE FERMIERES HEBERTVILLE-STATION	100.00
ISABELLE FORTIN	100.00
PETITE CAISSE	175.97
ACCÈS SOUDURE	342.00
AMÉNAGEX INC.	2 802.52
A.D.M.Q. ZONE 14	60.00
JOANNIE BOLDUC	334.10
DANY BRASSARD	553.81
J.A. RAYMOND BEAULIEU SERRURIER INC.	213.16
CHAUFFAGE YVES GAGNÉ	504.41
CLAVEAU MICHEL	37.96
CLUB D'ASTRONOMIE LES BORÉALIDES	310.48
COGECO CÂBLE	133.25
CONSTRUCTION ROVIC	21 024.60
DISTRIBUTION D.L. SECOURS & SÉCURITÉ	118.71
EN FORME-O-LAC	835.87
GROUPE ENVIRONNEX	782.99
ÉPICERIE MARCHÉ DE LA GARE	1 144.25
ISABELLE GAGNON	553.95
GARAGE JEAN-GUY PERRON	1 041.64
GARDAWORLD	310.43
HYDRO-QUÉBEC	6 267.25
IMPORT DÉPÔT	187.38
IMPRESSION THIBEAULT & ASSOCIÉS	770.33
JP LAROUCHE & FILS	609.37
ANNIE LACHANCE	542.43
LIBRAIRIE HARVEY ENR.	253.63
LIBRAIRIE HARVEY ENR.	71.24
LOCATION D'ÉQUIPEMENTS MAXIMUM	2 332.17
MÉGABURO	471.50
LAC-SAINT-JEAN MÉTAL	45.65
MRC LAC-ST-JEAN-EST	12 475.74
MRC LAC-ST-JEAN-EST	1 865.75
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE	700.00
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO	205 034.76
MUNICIPALITÉ DE ST-GÉDÉON	6 353.77
NUTRINOR	160.82
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.	2 783.37
PRODUITS SANITAIRES BELLEY INC.	289.97
PROPANE MM (NUTRINOR)	668.68
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	37 927.21
RÉSEAU BIBLIO	74.76

RONA INC.	0.55
SÉCUOR	35.63
SIMARD BOIVIN LEMIEUX	448.40
SOCIÉTÉ ASS. AUTO DU QUÉBEC	3 959.29
NUTRINOR ÉNERGIES	831.67
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	4 519.54
BRYAND TREMBLAY	41.02
PASCAL VERMETTE	476.67
VISA DESJARDINS	6 112.11
SOUS-TOTAL	327 820.76
SALAIRES NETS	30 012.01
TOTAL	357 832.77

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

9. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est prévue aux citoyens présents.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE R.9997.04.2024

Monsieur Robin Côté propose de lever la présente séance à 19 h 34.

Monsieur Michel Claveau,
Maire

Madame Marie-Ève Roy,
Directrice générale